

Un musée dans la bibliothèque :

Le Cabinet des médailles et antiques

Mathilde Avisseau-Broustet et Inès Villela-Petit

« Musée »

Le Cabinet des médailles correspond très exactement à la définition d'un « musée » donnée dans les statuts de l'ICOM (Conseil International des musées), à savoir « une **institution permanente sans but lucratif**, au service de la société et de son développement, **ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité** et de son environnement **à des fins d'études, d'éducation et de délectation** ». Sa collection est considérée une des plus belles au monde. Dès le début du XIX^e siècle, il est pourvu d'un guide illustré, et il faut d'ailleurs regretter qu'il n'en ait plus depuis les dernières rééditions de celui d'Ernest Babelon¹. Malgré l'évidence, le Cabinet des médailles s'est vu récemment nier sa qualité de musée par certaines personnes peut-être pas très bien intentionnées, et en tout cas peu au fait de l'histoire des musées et de l'étymologie du mot. Repris à la Renaissance du grec *mouseïon*, sanctuaire des muses, le terme désigne d'abord une académie de savants, une bibliothèque ou, chez Paolo Giovio et Gian Paolo Lomazzo, une collection de portraits, éventuellement sous forme d'un recueil de gravures, mais non pas le lieu et l'institution que nous nommons aujourd'hui ainsi. Pour désigner un lieu où sont rassemblées des collections d'œuvres d'art pour l'étude et pour la contemplation, on emploie alors d'autres termes : Antiquarium, Kunstkammer, galleria ou... cabinet. Le dictionnaire de Trévoux donne encore le nom de musée au cabinet d'un homme de lettres², et le dictionnaire de l'Académie de 1762 l'applique seulement à un « Lieu destiné à l'étude des

¹ E. Babelon, *Guide illustré du Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1900 ; réédité en 1924.

² *Dictionnaire universel françois et latin, contenant la signification et la définition tant des mots de l'une et de l'autre langue... que des termes propres de chaque état et de chaque profession ; la description de toutes les choses naturelles et artificielles... ; l'explication de tout ce que renferment les sciences et les arts... Avec des remarques d'érudition*, Paris, nouvelle édition, 1752.

beaux Arts, des Sciences & des Lettres ». Ce n'est qu'à la fin du XVIII^e siècle que le sens moderne commence à l'emporter : « Lieu destiné, soit à l'étude des Beaux-Arts, (des Sciences et des Lettres), soit à rassembler des monumens relatifs aux Arts, aux Sciences et aux Lettres » (1798), d'où le nom de Museum donné aux institutions créées par la Révolution pour conserver les œuvres d'Art, tel celui qui deviendra le Musée du Louvre (1793). Mais à l'époque, le Cabinet des médailles, qui leur préexiste de beaucoup et leur sert de prototype, possédait déjà un nom spécifique et reconnu, même s'il fut envisagé de le rebaptiser « Museum national des antiques ». Musée et cabinet sont tout simplement synonymes. Issu du trésor royal au Moyen Age, il est passé du statut de cabinet du roi à celui de musée national sans solution de continuité, tant et si bien qu'on ne peut lui fixer de véritable date de naissance, alors que la création du musée municipal de Besançon, lui aussi antérieur à la Révolution, est bien datée (1694). A défaut du nom, le Cabinet des médailles en avait déjà le décor et il est très significatif qu'il l'ait conservé jusqu'à nos jours. Le salon Louis XV, provenant de l'hôtel de Nevers (1741), est en effet placé sous le patronage des muses, ces neuf divinités qui présidaient aux arts. Peintes sur un projet de Coypel, par François Boucher, Charles Natoire et Carle Van Loo, elles sont disposées autour d'un Louis XV en Apollon. Comme tout musée, le Cabinet des médailles et antiques est bien un Temple des muses.

1. La place du musée dans la bibliothèque de 1741 à 1917 : réalité et projets

Evoquer la longue et riche histoire du Cabinet des médailles dans la bibliothèque en quelques minutes est une gageure³. Aussi nous contenterons-nous de quelques éclairages à différentes époques sur l'évolution de la présentation des collections au sein du cabinet des médailles et sur différents projets muséaux.

Le cabinet du roi dans l'Hôtel de Nevers

Le Cabinet du roi est installé dès 1666, à la demande de Louis XIV et Colbert, dans la bibliothèque. Cependant, en 1684, Louis XIV le fait transférer dans sa quasi-totalité à Versailles, auprès de ses appartements. Le retour à la Bibliothèque, réclamé par les savants, n'est effectif qu'en 1740 (1791 pour les pierres gravées). Le cabinet, installé alors dans

³ Sur l'histoire du Cabinet des Médailles, cf. Thierry Sarmant, *Le Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale : 1661-1848*, Paris, Ecole des Chartres, 1994 ; et Felicity Bodenstein, *Le Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de 1848 à 1917*, mémoire de Master 2, Paris IV Sorbonne, 2006.

l'Hôtel de Nevers, annexé à la bibliothèque, y reçut un aménagement spécifique avec l'intervention des meilleurs artistes du temps : Robert de Cotte pour la conception d'ensemble ; Boucher, Van Loo et Natoire pour le décor pictural. C'est là la première installation concertée pour recevoir les visiteurs : le Salon Louis XV est en effet à la fois un cabinet de travail et une pièce d'apparat, une « Prunksaal » telle la Prunksaal de la Bibliothèque impériale de Vienne ouverte en 1723.

L'ouverture au public occasionne un certain nombre de frayeurs et de mésaventures aux gardes, puisque sont montrés non seulement les antiques mais aussi les pierres gravées et les monnaies que l'on doit tirer de leurs médailliers. Le salon est néanmoins accessible au public habituel des cabinets de curiosité et des cabinets royaux : grands personnages, savants et « antiquaires », visiteurs étrangers mais aussi simples curieux ainsi que le rappelle l'abbé Barthélemy, nommé garde en 1753 à la mort de Gros de Boze : *« je me laissai entraîner à un zèle de novice... j'en rendis l'accès plus facile, la foule y abonda. On s'y rendait tous jours, à toute heure et j'avais souvent des compagnies de 15 ou 20 personnes qui dans un instant dépouillaient une tablette entière »*⁴.

Le comte de Caylus, tout au long des sept volumes de son Recueil d'antiquités publie ou cite, à côté de ses propres collections, des antiques du roi, en montrant une connaissance parfaite. Et c'est pour cette raison qu'il choisit d'offrir ses antiques, de son vivant, au Cabinet du roi *« pour les conserver et les mettre à l'abri des accidents que ces sortes de collections essuient à la mort des particuliers »* et pour qu'ils soient accessibles (alors qu'ils sont déjà publiés) : *« Je suis persuadé qu'il est de notre devoir de célébrer dans toutes les occasions et de faire connaître à toute l'Europe les trésors que nos rois ont successivement rassemblés. Les secours qu'on en peut retirer en tous les genres d'études ne sont refusés à personne ; la communication en est plus facile que dans aucun autre pays, elle est offerte à tous les gens de lettres, français comme étrangers. La France prouve enfin aujourd'hui que l'étude et la curiosité sont des pays dans lesquels tout le monde est reçu, sans faire exception de personne.*⁵ »

1794-1795 : Le Museum des Antiques

L'afflux incroyable de richesses sous la Révolution change radicalement la physionomie du cabinet, et met l'accent sur les collections d'antiques, entraînant un désir accru de les exposer

⁴ J.J. Barthélemy, *Mémoire sur le Cabinet des médailles, pierres gravées et antiques*, sd.

⁵ Caylus, *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXIII, 1756, *Mémoires de l'Académie*, p. 364.

au public. Le Cabinet devient le premier grand centre d'archéologie en France, avant le Louvre, alors Museum des arts, créé pour la formation des artistes. Ce n'est que dans la seconde moitié du XIX^e que la tendance s'inversera avec l'accroissement massif des collections archéologiques au Louvre. Le manque de place au Cabinet se fait plus criant et les conditions de conservation lamentables : en dehors du salon Louis XV, seul espace de présentation et de consultation, où sont resserrées 70 000 pièces dans des armoires fermées, la seule « réserve » est un attique encombré au dessus du Salon Louis XV.

Plusieurs projets se font jour. Le plus novateur, connu par un manuscrit anonyme⁶, est probablement de la main de Louis-Aubin Millin, employé aux Imprimés de 1779 à 1794 puis conservateur-professeur au Cabinet des médailles, de 1795 à sa mort en 1818. Ce *Mémoire et projet sur la bibliothèque nationale*, présenté au Comité d'Instruction publique, le 10 frimaire an III (30 novembre 1794), préconise la création d'un Museum National des Antiques indépendant « *qui serait pour l'archéologie ce que le Louvre était pour les arts* » : « *Depuis longtemps, les sciences et les arts sollicitent pour ce précieux dépôt [le cabinet des médailles et antiques] un emplacement convenable, un établissement particulier, sous le titre de Museum d'Antiquités[...]. La République est assez riche en antiquités de tous les genres pour en former par leur réunion un museum qui manque à la plus éclairée des nations [...]. On n'aura heureusement que l'embarras du choix pour déterminer celle des maisons nationales qui pourrait être convertie en Museum d'Antiquités. Le faubourg St Germain en contient plus de vingt susceptibles de cette destination, soit que l'on se contente d'un bâtiment simple et décent, soit que l'on s'attache aux beautés extérieures et à la magnificence des décorations...La maison de Salm, rue de Lille obtiendrait la préférence...* ».

Le lien avec les livres, raison avancée pour le maintien du Cabinet dans la Bibliothèque depuis Pierre de Carcavi en 1666, est repoussé : « *il suffira de détacher au Museum les livres relatifs à l'antiquité...* ». L'auteur avance de plus deux arguments pratiques tout à fait réalistes : « *1. le feu est largement interdit dans une bibliothèque ; il est nécessaire aux médailles et aux antiques pour les préserver de l'humidité et du vert de gris. 2. Le régime d'une bibliothèque ne peut convenir aux médailles et aux antiques : ce n'est pas le même mode de publicité, de communication, de surveillance, la même nature de service pour le public et de travail de la part des employés.* »

Outre plusieurs projets préconisant la réunion au Museum National des arts, citons celui de Lebrun, qui proposait, le 1^{er} mars 1794, de séparer les monuments d'antiquités de la

⁶ Archives du Cabinet des Médailles, ACM 5

bibliothèque en deux classes : celle qui a pour but le dessin irait au Louvre, celle de l'érudition resterait à la bibliothèque. Bien que le projet n'ait pas été validé, cette orientation semble présider, tout au long du XIX^e siècle, à la sélection des œuvres.

Le projet retenu sera finalement celui soutenu par le nouvel administrateur de la Bibliothèque, Villebrune, partisan de la tradition, défenseur de l'union des livres et des médailles « qui s'éclairent mutuellement » : la création d'un poste de conservateur-professeur et l'ouverture d'une grande salle des antiques. Cependant, le choix de la Convention semble résulter d'un manque de finances, le rapport final le présentant comme une solution d'attente. Une salle au rez de chaussée sur la cour (à l'emplacement du récent service photographique) est préparée pour exposer les antiques et accueillir les cours d'archéologie, donnés par les conservateurs-professeurs du Cabinet des Médailles, Louis-Aubin Millin, puis à sa mort en 1818, Désiré Raoul-Rochette jusqu'en 1848, avec un vif succès. Cette salle des antiques, dite salle du Zodiaque à partir de 1822, était ouverte deux fois par semaine, selon un rythme qui sera suivi, malgré les déménagements et la demande du public, jusqu'en 1924, comme l'indiquent les guides du visiteur.

Pour améliorer la présentation et la sécurité, deux grandes armoires vitrines, quatorze vitrines et un énorme médaillier furent commandés à l'ébéniste Papst, entre 1808 et 1813. Le grand meuble de Papst, couramment appelé « médaillier Jacob », remplaça la grande table du roi dans le salon Louis XV pour accroître le nombre d'objets exposés.

Les projets et réalisations du XIX^e siècle

L'arrivée massive de nouvelles collections égyptiennes, dont le zodiaque de Denderah en 1822, les collections Cailliaud et Thedenat Duvent en 1819 et 1824, amenèrent Raoul-Rochette et l'architecte de la Bibliothèque, Delannoy, à un nouveau projet en 1826, rapidement abandonné, mais intéressant par la large place qu'il donnait, pour la première fois, au musée. Celui-ci devait occuper sept pièces au rez-de chaussée sur la cour d'honneur (à l'emplacement de l'actuel salon d'honneur). Une entrée majestueuse par une salle octogonale, destinée aux antiquités égyptiennes distribuait de part et d'autre une succession de salles, chacune exposant un fonds séparé : médailles, pierres gravées, bronzes, vases grecs, antiquités nationales et objets d'ethnographie, la dernière accueillant les antiques de grandes dimensions et les cours d'archéologie.

En 1858, le rapport de Mérimée et de Léon de Laborde, conservateur au Musée du Louvre préconise le rattachement des Cabinets des médailles et des Estampes au Louvre. C'est un rapport complémentaire demandé au duc de Luynes, dès 1850, qui justifie, en accord avec les

conservateurs, le maintien des collections de monnaies, médailles, pierres gravées, inscriptions et la plus grande partie des antiques, en raison de leur valeur scientifique et didactique. La position du duc fut adoptée par la commission, présidée par Mérimée qui trancha en 1858. En dernier lieu, seul le Cabinet des Estampes était déclaré comme une anomalie, à intégrer dans un musée des Beaux-Arts. La décision s'appuyait également sur la comparaison avec les autres pays et la fréquence des collections de monnaies dans les bibliothèques, sur les problèmes de sécurité très particuliers aux monnaies, le besoin de consulter des livres en présence des médailles et pierres gravées. C'est pourtant le moment où d'autres grands cabinets européens prirent leur indépendance, tel le British Museum en 1860 ou le Cabinet de Berlin en 1868 et, à partir de là, connurent une extension démultipliée. Le Cabinet des Médailles, sans rival jusque là à l'étranger, se vit soudain concurrencé par « l'or anglais ».

En 1848, le Cabinet comptait 140 000 monnaies et médailles, 2500 pierres gravées, 12 000 antiques. Mais la donation Luynes rendit intenable l'exiguïté des lieux. En attendant de pouvoir acquérir les maisons situées le long de la rue Vivienne, le cabinet s'installa provisoirement, en 1865, au cœur du département des Imprimés, avec l'aménagement d'une succession de salles, mettant l'accent sur les collections égyptiennes (notamment la chambre des ancêtres, rapportée de Karnak par Prisse d'Avennes en 1843, le zodiaque de Denderah, des stèles, sarcophages...), sur les monnaies et médailles de tous pays et toutes époques, les pierres gravées et les antiques, classés par séries (bronzes, vases...), présentés dans une grande galerie. Grande nouveauté, les objets médiévaux et Renaissance occupaient une salle entière, et les donateurs étaient mis à l'honneur dans deux espaces qui leur étaient dédiés : la salle de Luynes et la rotonde ou salle des donateurs (Janzé, Oppermann...). Deux points sont à remarquer : la place croissante prise par les collections d'objets et le désir d'expansion de l'exposition publique. Des guides du visiteur sont régulièrement publiés, à chaque modification de la présentation (1819 et 1838, 1858, 1867, 1889, 1900, 1924.).

Evoquons un dernier projet, celui d'Ernest Babelon, directeur du Cabinet, à la toute fin du XIX^e siècle⁷, de transporter l'ensemble du Cabinet des médailles dans un hôtel particulier avenue Kléber, l'hôtel de la reine Isabelle. Il serait resté une annexe de la BN d'un point de vue administratif tout en ayant une indépendance physique et scientifique.

1917-1960 : Le musée de Pascal

⁷ Rappelé par Adolphe Dieudonné dans ses souvenirs.

Le premier projet de Pascal, en 1882-1883, innovait totalement d'un point de vue muséographique. Le musée occupait deux espaces. La cour d'honneur, couverte d'une verrière légère soutenue seulement par quatre supports d'angle recevait un Musée épigraphique avec les antiques et tous les monuments de grande taille de la Bibliothèque comme les globes de Coronelli. Pour les autres collections était prévue une enfilade de petites salles le long du jardin pour bénéficier de la lumière, par domaines, une pour les marbres, une pour les camées, etc., la dernière étant réservée aux conservateurs. Par contre, aucune salle n'était prévue pour l'accueil des chercheurs, l'essentiel étant l'exposition des objets qui servait à la fois au visiteur et au chercheur. De plus, Pascal avait déjà avancé l'idée d'un aménagement de la galerie Mazarine pour exposer les trésors de la bibliothèque : une partie importante du quadrilatère devenait réservée à l'exposition permanente.

L'administrateur, Léopold Delisle, soutint d'abord le projet, qui fut abandonné entre 1883 et 1885, notamment par suite de l'intervention de Babelon, directeur du cabinet des Médailles, qui rejeta l'idée d'un musée épigraphique. Selon lui, la Bibliothèque ne pourrait entretenir un musée vivant, qui puisse faire des acquisitions, les conserver et exposer, par manque de budget et de place. Cependant, dans les mêmes années, le Cabinet recevait 3000 stèles puniques de la mission Sainte-Marie à Carthage et Babelon lui-même, quelques années plus tard, en 1888, en rapportait lui aussi de Carthage. Babelon se souciait également d'accorder plus de place aux Imprimés, très à l'étroit.

L'acquisition, projetée depuis des années des immeubles d'angle Colbert/Richelieu, permit à Pascal de réaliser un vrai programme muséographique dans des espaces sur mesure, dans l'axe de l'escalier d'honneur. Les deux critères principaux étaient la qualité de la lumière et la sécurité, qui fut assurée par l'installation d'une grille monumentale mais très ajourée et largement ouverte par trois grandes doubles portes. En effet la salle des colonnes présentait beaucoup de petits objets, monnaies et médailles. C'est toujours cette grille qui assure principalement la sécurité mécanique du Musée, de façon élégante puisqu'elle évite le cloisonnement des espaces et préserve la vue.

Le décor de colonnes répondant à celui de la façade extérieure évoque un temple mais avec une grande sobriété de lignes, loin des décors chargés de la seconde moitié du XIX^e siècle, mettant en valeur les objets dans une ambiance lumineuse, sans distraire le regard par une présence écrasante. Dans l'angle du bâtiment, la salle dite du Grand camée formait une véritable salle des trésors, où le meuble de Papst était réutilisé, légèrement modifié. Le parcours s'achevait par la salle de Luynes, aujourd'hui fermée au public. Le Salon Louis XV, malgré le désir semble-t-il conjoint de l'architecte et des conservateurs, qui demandaient dès

1861 la restitution de son décor XVIII^e, n'a cependant pas été intégré au circuit, peut-être dans l'idée d'en préserver la fonction d'origine : un lieu pour la recherche, destiné aux chercheurs comme aux conservateurs⁸.

2. Pour une extension des espaces muséaux : prospective

L'histoire des déménagements successifs du Cabinet des médailles témoigne d'un problème non résolu à ce jour : un manque dramatique d'espaces en proportion de l'accroissement de ses collections. Si le musée du Louvre a pu progressivement conquérir tout le palais où il est installé, le Cabinet des médailles s'est toujours trouvé contraint par son intégration à la Bibliothèque et sa rétrogradation comme simple département parmi d'autres. La place est limitée pour tous, mais le manque est encore plus criant pour le Cabinet des médailles, pour l'existence duquel la présentation permanente des œuvres au public est cruciale. En effet, si les autres départements du quadrilatère conservent des collections principalement destinées à la consultation (livres, partitions, estampes, photos..., dont les matériaux craignent d'ailleurs une exposition prolongée à la lumière), il n'en va pas de même des collections d'antiques et de médailles, rassemblées ici pour être exposées. Certes, les salles du musée actuel (salle des colonnes, salon d'angle et mezzanine, soit un modeste total de 550 m²) présentent aujourd'hui un plus grand nombre d'œuvres (environ 1.500) que le Musée national du Moyen Age – Thermes de Cluny tout entier, mais c'est bien peu en proportion, souvent un pourcentage infime des collections en réserve qui mériteraient d'être montrées au public. Il faudrait pouvoir en présenter le double. Ce manque de place récurrent a conduit à envisager plusieurs solutions, voire une scission avec la BnF et un déménagement vers des lieux plus spacieux. Outre celles déjà évoquées (musée lapidaire dans la cour d'honneur couverte...) et en plus de la réouverture de la salle Luynes, souhaitée de longue date et qui semble acquise, on peut citer trois hypothèses de travail, qui concernent peu ou prou le quadrilatère.

Des hypothèses abandonnées

La première est l'interversion du salon Louis XV et de la salle Barthélemy (dite acajou). L'idée de reconstituer dans le quadrilatère Richelieu l'ancien salon de l'hôtel de Nevers remonte à Henri Lavoix, à la fois journaliste et conservateur au Cabinet des médailles, dans un article paru dans *L'Illustration* en 1861. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, il est

⁸ En 1904 cependant, le Salon accueillit l'exposition temporaire des Primitifs Français, cf. *Primitifs français : découvertes et redécouvertes*, Paris, Musée du Louvre, 2004.

admis qu'un architecte intervenant sur un bâti ancien a des « obligations archéologiques », d'où le travail de remploi et de réinvention de Jean-Louis Pascal. Celui-ci fut tout particulièrement attentif à ne pas dénaturer ou détruire l'héritage architectural de la bibliothèque, et voulu au contraire l'intégrer au mieux dans son propre projet. Dans un esprit d'harmonisation des lieux et des périodes, le salon Louis XV a ainsi servi de modèle tant pour le décor de la salle de lecture des manuscrits que pour le vestibule d'honneur de la salle Ovale⁹. Le remontage du Salon Louis XV lui-même s'inscrit dans la vogue des « period rooms », très répandues en Angleterre et aux Etats-Unis au XIX^e et début XX^e siècle, dans les grandes demeures comme dans les musées. Il s'agissait d'accorder le décor d'une pièce au mobilier d'une époque donnée qu'elle abrite, original ou de style, de replacer les œuvres dans leur contexte historique, le Cabinet ayant sur les autres exemples l'avantage de conserver en outre sa fonction d'origine. Il faut noter qu'après une époque de discrédit des « period rooms », ils sont aujourd'hui de retour dans les plus grands musées (Metropolitan Museum de New York, Victoria & Albert Museum de Londres, qui a été élu pour ce projet Musée européen de l'année 2003), car ils rencontrent toujours un très grand succès auprès du public¹⁰.

Pascal et les conservateurs voulaient justement faire du salon Louis XV un lieu public, intégré dans l'enfilade du musée, mais c'est malheureusement un autre parti qui fut adopté, le réservant de fait à quelques visiteurs privilégiés. Le salon, séparé des salles d'exposition du musée par la salle de lecture du département (salle Barthélemy), est donc seulement un lieu d'étude (on dirait aujourd'hui réserve visitable). Une des raisons du choix de cet emplacement tient peut-être au désir initial de lui restituer la double exposition qui était la sienne lorsqu'il était situé dans l'hôtel de Nevers, au-dessus de l'arcade Colbert, et lui donner de type « galerie » à la fois sur la rue Vivienne et sur une courette d'angle, mais le comblement des courettes aux écoinçons de la salle Ovale pour y installer des réserves a rendu caduque cette justification, les fenêtres sur cour étant remplacées par des miroirs. Aujourd'hui, le salon Louis XV manque cruellement aux salles publiques du Musée dont il serait une extension naturelle, permettant au visiteur de remonter le temps à travers l'architecture historiciste de Pascal évoquant un temple antique précédé d'un portique, avec ses marches, ses colonnes, sa

⁹ Felicity Bodenstein, « Le musée du Cabinet des médailles Éclectisme et historicisme au début du XX^e siècle », *Revue de la BnF*, 2009, n° 32.

¹⁰ Sur les « Period Rooms », cf. J. Harris, *Moving rooms: The trade in architectural salvages*, New Haven - London, Yale University Press, 2007 ; et J. Bryant, « Museum period rooms for the twenty-first century: salvaging ambition », *Museum Management and Curatorship*, t. 24, p. 73-84.

cella (le salon d'angle, ancienne salle du Grand Camée), puis la salle de Luynes, pour aboutir à un authentique « period room » : le Cabinet du roi du XVIII^e siècle.

Le décor du salon ayant déjà été démonté et remonté, il est admis qu'il est démontable et devra être déposé durant les travaux qui s'annoncent. Il a en outre grand besoin d'une restauration, tant pour les boiseries que pour son décor peint, très encrassé. Enfin, ce serait aussi l'occasion de lui restituer sa couleur crème d'origine, de la même façon que la restauration du salon de musique de l'Arsenal financée par le World Monument Fund, a permis de retrouver les teintes du XVIII^e siècle, gris de lin et céladon. Le verdâtre sombre dont le salon Louis XV a été repeint en 1928 (un bleu qui a tourné ?) jure avec l'ensemble, inverse les valeurs entre fond et panneaux, et éteint les couleurs des originaux de Boucher, Natoire et Van Loo. Cependant, la difficulté technique d'une interversion ne vient pas du salon, mais de la salle Barthélemy avec son décor en placage d'acajou, ses médailliers et ses coursives, décor lui aussi inscrit à l'Inventaire des Monuments historiques. Elle impliquerait en outre le déplacement d'un mur porteur car la salle Barthélemy compte une travée de plus... Cependant, si l'on considère les médailliers de cette salle de lecture qui est aussi une réserve, d'importants travaux sont aussi à prévoir car l'intérieur en chêne n'est pas aux normes pour la conservation des métaux, et les plateaux souvent fendus ou fossés sont à changer. Le réaménagement du quadrilatère Richelieu est donc une opportunité à saisir pour reconstituer un parcours cohérent.

Une autre solution, pas nécessairement exclusive d'ailleurs, était évoquée en 2006 dans un rapport de Thierry Sarmant, directeur-adjoint au Cabinet des médailles. Il s'agirait d'étendre le Musée à un espace actuellement occupé par les bureaux de l'INHA, situé directement en dessous de la salle des colonnes et du salon d'angle : la salle Mortreuil. Celle-ci avait en effet été conçue à l'origine comme un lieu d'exposition, ce dont témoigne encore la grille en fer forgé dont, comme le musée, elle est pourvue afin de garantir la sécurité des œuvres exposées. Cette salle présenterait l'avantage d'être directement visible du public et aisément accessible, mais nous ne nous étendrons pas davantage car le projet Richelieu prévoit sa démolition au profit d'un hall.

Une troisième solution a été proposée en 2004-2005 avec l'appui de mécènes potentiels : réinvestir l'hôtel de Nevers. On sort ici du quadrilatère mais non de l'institution BnF puisque ce petit hôtel du XVII^e siècle, très diminué aujourd'hui, lui appartient ou du moins appartenait. L'intérieur est assez ruiné, mais des études ont montré que le bâti est sain et solide. Certes, l'emplacement historique du Cabinet des médailles rue Colbert est un trop petit espace, mais le projet, qui avait bénéficié du conseil amical de l'agence Pei & Partners (la

pyramide du Louvre), prévoyait une extension aux bâtiments adjacents, le creusement et le couvrement de la cour de l'hôtel, ainsi que la reconstitution de la voûte en structure métallique en vue de la réinstallation du décor d'origine : le salon Louis XV. Cette solution présentait l'avantage de libérer des espaces dans le quadrilatère. Cependant, elle ne semble plus possible, l'Inspection Générale des Finances ayant enjoint à la BnF de se défaire de ces bâtiments.

La mezzanine

La seule extension qu'ait connue le musée depuis un siècle est la création d'une mezzanine (1974-1977), mais dans la pratique, elle s'est accompagnée d'une réduction, puisque la salle de Luynes a été exclue du parcours. Le projet initial remonte à l'architecte André Hermant (1908-1978), élève d'Auguste Perret et connu notamment pour ses travaux au Musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye (1961-1969), pour le Musée Chagall à Nice (1969) et la crypte de Notre-Dame de Paris (1970-1974). Hermant est aussi l'inventeur d'un système breveté de vitrines à contrepoids. Consulté à titre amical vers 1969-1970 par les conservateurs Raoul Curiel et Irène Aghion, il suggère de doter la salle des colonnes d'un balcon métallique mais uniquement côté mur, à la manière des coursives de la salle Barthélemy. A la même époque, Michel Jausserand (1922-1991), architecte du Musée des Arts et Traditions populaires, présentait un projet maximaliste qui impliquait la démolition des salles existantes, y compris la salle Ovale. Seul le salon Louis XV eut été préservé... Les conservateurs du Cabinet des médailles furent réunis en commission avec l'aval de l'Administrateur général de la BN et chacun fut invité à donner librement son avis par écrit en 1971 (archives du département). L'avis général négatif fut suivi. Cependant, André Chatelin, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, contesta l'intention de la direction de la BN de faire appel à un architecte extérieur et revendiqua la direction des travaux. Il eut gain de cause. Son premier projet faisait disparaître les colonnes, entièrement enveloppées au niveau inférieur. Il reprenait l'idée des vitrines suspendues d'Hermant, mais ce ne sont pas les vitrines de celui-ci qui furent choisies, le marché étant confié à la fabrique Dennery, de la famille d'Etienne Dennery, administrateur général de la BN de 1964 à 1975. Si leur esthétique est souvent décriée aujourd'hui, elles se sont du moins révélées à l'usage fiables, pratiques et solides. Quant à la mezzanine réalisée, elle suit un parti plus aéré laissant les colonnes apparentes. Toutefois, jugée aujourd'hui inesthétique et oblitérant de fait l'élévation conçue par Pascal, elle est maintenant promise à démolition.

La galerie Mazarine, une « galerie des trésors » ?

Un autre lieu du quadrilatère constitue une extension possible, bien que séparée des espaces du musée : la galerie Mazarine. Les chargés de collection du Cabinet des médailles ont été réunis au printemps 2010 afin de concevoir un projet muséographique pour celle-ci. Il s'agirait de libérer la galerie Mazarine des cimaises qui l'occupent généralement lors des expositions temporaires – qu'elle abritait jusqu'à présent – pour révéler son décor baroque peint par Gianfrancesco Romanelli, et lui restituer sa fonction de galerie au sens ancien, de musée en somme, puisque galerie est un autre synonyme du mot. Pascal disait déjà en son temps qu'elle « est particulièrement bien disposée pour devenir un musée » (lettre au ministère de l'Instruction publique, 1876). Cependant l'idée d'une galerie des trésors du type de « l'Abécédaire » de Tolbiac a semblé un pot-pourri peu attrayant, privé de sens organisateur et hors contexte pour des œuvres pourtant chargées de sens et d'histoire, qui forment des ensembles cohérents. Aussi avons-nous préféré prendre le mot « trésor » dans ses acceptions concrètes qui, elles, font sens pour les collections du Cabinet des médailles et antiques et s'inscrivent parfaitement dans le prolongement de la réflexion muséographique que sous-tend le salon Louis XV. En outre, la notion de « trésor » est de pleine actualité dans la recherche numismatique et archéologique, comme en témoignent les actes d'un colloque de 2007 : *Autour du trésor de Mâcon, Luxe et quotidien en Gaule romaine*, où une communication portait sur « Les trésors (monétaires) antiques : le mot, les choses et les chercheurs ». Dans sa définition juridique, un trésor est un « ensemble d'objets de valeur accumulés et cachés », ce qui correspond à de nombreux trésors monétaires antiques et médiévaux parvenus dans les collections du Cabinet des médailles (trésors de Tarse, de Lava, etc.) et à d'autres trouvailles archéologiques célèbres (trésor de Gourdon). Plus largement, le mobilier funéraire précieux relève aussi du trésor (tombe de Childéric). Une autre acception est celle d'un ensemble d'objets précieux abrités dans un sanctuaire, que ce soit trésor de temple (le trésor d'argenterie du sanctuaire dédié à Mercure, découvert à Berthouville en 1830) ou d'église (trésor de la Sainte-Chapelle comprenant le Grand Camée, trésor de Saint-Denis y compris le trône de Dagobert, les pièces d'échecs du jeu dit de Charlemagne...). Sont aussi considérés trésors les objets précieux appartenant à un souverain (camées, intailles des collections du roi). Enfin on peut y ajouter les contenants tout aussi précieux qui leur étaient destinés (médailliers, coffrets...), et on obtient déjà une longue liste de « trésors » du Cabinet des médailles parmi les plus célèbres.

Reste qu'en surfaces la galerie Mazarine compenserait seulement la perte de la mezzanine mais sans donner au musée la respiration nécessaire à un véritable redéploiement de ses

collections et les lieux complémentaires dont il a tant besoin, ne serait-ce que pour l'organisation régulière d'expositions. Telle est la quadrature du quadrilatère !

Depuis 1795, les mêmes contraintes, le manque de place et de financement ont lourdement pesé sur le destin du Cabinet des médailles. Et pourtant, l'attention portée à la présentation des collections et le désir d'augmenter les surfaces d'exposition n'a fait que croître. Puisse cette évolution se poursuivre dans un sens favorable, car comme le disait Ernest Babelon (1912), « un musée n'est pas seulement un dépôt d'objets, c'est une entreprise scientifique qui doit pouvoir se développer ».

Mathilde Avisseau-Broustet, conservateur en chef

et Inès Villela-Petit, conservateur

Département des Monnaies, médailles et antiques - BnF